L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 19 JANVIER 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES
G. F. WEISSE J. DUFOUR
B. DUVERGER S. HARRY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN, 19 JANVIER.

Abonnés à la campagne.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes Demain de ce jour.

Par Blache & Lesamont, 77 Chartres—Marchandises variées. Assort marchandises sèches et toiles d'Irlande impr faites

Par D. E. Morphy, au "Shippers' Press"—Balles de coton. A 10 heures et demie, sur la Levee, en face de la rue Hydras, divers. A 10 heures, sur même endroit farine.

Par B. Turpin, 56 Vieille Levée—Comestibles et liqueurs.

Par C. E. Portelli, 96 Levee—Groceries.

Ouverture de la Législature.

MESSAGE DU GOUVERNEUR.

La Législature de la Louisiane a ouvert, avant-hier, sa session ordinaire annuelle. Nous venons de lire le message que lui a adressé le gouverneur Wickliffe, et nous allons résumer les points principaux de ce document qui se distingue par une grande sobriété et par une attention toute spéciale apportée aux affaires pratiques.

Le premier point à mettre en évidence est la situation budgétaire de l'Etat. Au 31 décembre il restait en caisse $621 98 au crédit du General fonds. Les recettes présumées de l'année courante sont évaluées par l'Auditeur à $945,000. D'une autre part les dépenses prévues s'élèveront à $1,201,978; c'est donc un déficit de $316,355 pour l'année fiscale.

Le message conclut de cette situation qu'il y aura moyen pour la Législature de couvrir le déficit par des économies bien entendues, qui permettront en même temps de diminuer les taxes, diminution vivement réclamée par les propriétaires.

Le gouverneur se félicite de l'accroissement et de la solidité qu'ont pris les banques, sous l'uniformité des lois qui les régissent actuellement. Les banques ont en réserve à toujours considérablement excédé les sommes exigées par la loi, le Board of Currency n'a eu à signaler aucune infraction. L'avantage a été double puisque en même temps que la circulation des billets était garantie, les banques ont pu réaliser de beaux bénéfices. C'est un état de prospérité et de bonne administration qu'il est important de signaler.

Le gouverneur a appelé l'attention de la Législature sur une question du plus haut intérêt pour la sécurité générale; nous voulons parler des levées. Il blâme le système actuellement pratiqué qui laisse diviser entre les parroisses la responsabilité des mesures à prendre pour l'entretien des levées, dont des événemens tout récens ont démontré toute la gravité. Le gouverneur croit, avec raison, qu'il serait beaucoup plus sage et beaucoup plus logique de faire rentrer la surveillance et l'entretien des levées sous la responsabilité unique de l'Etat.

Nous approuvons très fortement, pour notre compte, cette opinion du gouverneur, et faisons des vœux très sincères pour qu'elle prévaille devant la Législature.

Il résulte du rapport du Land Office à Baton-Rouge, que les ventes totales de terres ont donné, aux divers titres, un total de quarante-neuf mille nombre d'acres rendus, 213,653,77; produit de ces ventes, $249,237 76.

Le message s'étend avec un soin qui frappera tout le monde, sur le développement des voies ferrées dans la Louisiane, et sur l'utilité de favoriser l'accroissement de ces rapides moyens de communication. La situation topographique et marécageuse de la Louisiane ouvre au sol un aliment de prospérité de plus dans ces nouvelles voies qui loin d'affaiblir les relations déjà si étendues par ces fleuves, ajouteront à l'importance de leur cri, en en acquérant une très grande pour elles-mêmes.

Le total des bons émis par l'Etat en faveur des compagnies de chemins de fer de la Louisiane s'est élevé, en 1858, à $1,735,000. Comme aucune demande de remboursement ne pourra avoir lieu avant 1870, le gouverneur recommande à la Législature d'établir des à présent, un fonds de réserve qui servira, en temps opportuns, à faire face aux échéances des coupons.

M. Wickliffe recommande des amendements à introduire dans la législation de 1846 relative aux procès des esclaves.

Après s'être félicité de la bonne entente qui règne entre la Louisiane et les Etats voisins, le gouverneur conclut par mentionner une pétition en faveur de l'indépendance de Cuba dans la grande confédération américaine. C'est un vœu, a-t-il dit, qui est unanime de la part de tous les Etats du Sud et grandement intéressant à cette annexion.

Quoique vivant en Virginie, Washington ou qu'il émane des Etats nordiques, il a toujours le même caractère, et les difficultés qui en peuvent résulter n'en subsistent pas moins.

Sauf ce dernier point, comme nous l'avons dit en commençant, ce message se recommande tout particulièrement par ses vues pratiques. Nous publions le message in extenso dans notre partie anglaise.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE

Séance d'hier soir.

ALDERMEN—Présidence de M. J. O. Nixon—Une lettre du maire a été reçue; il communique le réponse que lui fait le Secrétaire de l'Intérieur. Cet officier donne les dernières ratios qui l'ont porté à ne pas fournir le tonnage des navires étrangers en ce port.

Le Conseil adopte à 44 votes pour, injonctes au commissaire des rues de mettre en force ordonnance concernant les obstructions sur les rues.

Le comité des rues et débarcadères a fait un rapport favorable à la réparation des ponts de l'avenue Carondelet et de la Magnolia. Il a également approuvé la pétition des habitants du Quatrième District demandant l'établissement de nouveaux cimetières dans ce quartier.

Le Conseil a décidé d'acheter un morceau de terre hors de la ville, pour en faire un cimetière.

Il a réduit à $30 la taxe sur les billards.

Le comité de finances a présenté une ordonnance autorisant la corporation de la Nouvelle-Orléans à se rendre avec celle de Baltimore pour mettre à exécution cette partie du testament de M. McDonough qui a trait à la liberté de ses esclaves—Adoptée.

Le Bureau s'ajourne.

ASSISTANTS-ALDERMEN — Présidence de M. Waldo.

Lecture est donnée d'une lettre du maire, semblable à celle transmise aux aldermen.

Le contrôleur ayant adjugé à James McGlashan l'entreprise de la réparation des rues, section partant de la rue Royades au fleuve à raison de $2,250 par acre courant, et pour la première section à raison de $1,100, les assistants-aldermen rejettent cette adjudication.

Les trésoriers annoncent $18,517 en caisse.

Plusieurs résolutions peu importantes ont été référées à des comités, et d'autres adoptées—Pour l'ajournement a été prononcé.

COUR SUPRÊME—La Cour Suprême a rendu vingt-sept décrets hier. Nous publierons demain, faute d'espace, nous obligé à ne publier que le titre des affaires.

J. Caille et al. vs J. B. Gassan et al. Le décret est renversé—Frost & Pierce vs Wm P. Johnston et D. C. Johnston. Décret maintenu. —Wm Jackson vs W. J. Hardee et Thos Fox. Décret maintenu—Wm Pennison vs P. M. Fink. Décret maintenu—Jeannette Mock vs Jos. M. Kennedy. Décret maintenu—Thos H. Morgan vs Seth W. Fyfe. Décret maintenu—Jerman Evangelical Congregation vs H. Pressier. Appel maintenu—Etienne Major vs J. J. J. Tardos. Décret maintenu—E. S. Green vs S. D. Green. Décret maintenu.—Jos. Jenkins, Huber & Co vs Isaac Hart Jr. Décret renversé—Jos. Jenkins, Huber & Co. vs A. & Co. Décret maintenu—John W. Price vs la succession de Léonard Matthews. Décret renversé—John Nicholson vs Louis Dessbery. L'affaire est remise, avec préférence. L'appellant est autorisé à présenter la preuve du grefier de la Cinquième Cour, afin que la dite copie soit modifiée et complétée.

Henry Zimmerman vs John Bartheley—L'appel est maintenu.—Wm A. Leonard & Co vs D. C. Jenkins & Co—Décret renversé—Roth McCulloch vs Jos. D. Weaver. Décret renversé—John Fitz vs la Nlle-Orléans vs Eliza Coates. Décret maintenu.—Mme C. Harley vs la Nlle-Orléans. Décret maintenu.—A. E. J. Dearsy et al vs la Nlle-Orléans. Décret renversé.—James Hoss et al. vs John W. Crockett. L'appel est maintenu.—P. E. Bañord vs A. Penland. Décret maintenu.—J. P. Todd vs J. M. Fisk. Décret maintenu.—Gading, Pastour & Co vs Thos Tudge et al. Décret maintenu et d'autres procédures ordonnées. —Eugène Girod vs Martha C. Bellenoit son mari. Décret maintenu.—P. D. McCutchen vs John Angelo. Décret maintenu.—Mlle Ada Bell vs la Nlle-Orléans.—Mme veuve Meissner vs Chas Laurent. Décret maintenu.

PREMIER COUR—Cette cour ne s'est occupée hier que de l'affaire "l'Etat vs Peter Muller", accusé du meurtre de James Maglone.

M. T. J. Durant présentait la défense.

Le jury a rendu un verdict de cinq heures.

LES RECORDERS — George Frank, le jeune garçon qui a poignardé l'un de ses compagnons, lundi soir, à la Maison de Refuge, a comparu hier devant le recorder Seghers qui l'a fait déférer en attendant l'instruction.—L'accusé a treize ans. Il dit qu'il a frappé son compagnon parce que celui-ci avait calomnié sa mère qui est morte.

James Nolan et deux autres drayment amateurs de la course ont été acquittés chacun une amende de cinq piastres.

Michael Burke et cinq autres qu'un policeman accuse d'avoir porté cinq coups de poignard à James Tolland, lundi soir, sont en prison, le tribunal n'ayant pas voulu accepter de cautionnement.

Andrew Flanagan et Jean Baptiste Boutine qui été envoyés devant la Première Cour de District, le premier pour avoir volé le drap de Peggy McGoey et le second pour tentative de filouterie au préjudice de Margaret Dreaden.

M. et Mme Brown qu'un affidavit accusait de tenir une mauvaise maison dans la rue Bourgogne, ont été condamnés, par le recorder Willis, à vingt-cinq piastres d'amende.

Chas Montesquieu h. c. l. est accusé de s'être approprié cinq piastres qu'Alfred Beauvais l'avait chargé de remettre à une autre personne—Cautionnement de $300.

Un affidavit dit que Jean Bachire a lancé des briques dans le vitrière de Mme Whitman, rue Dauphine.

Jos Boyer alias Fitz, accusé de larcin, A. Young et Jack Smith, accusés d'assaut et batterie, sont renvoyés de la plainte.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton Rouge, 18 janvier—*Chambre des Représentants* — Cinquante-sept membres présents. Après lecture du journal, la Chambre procède à l'élection de ses officiers.

M. Shephird est nommé commis-assistant, et M. Lavis, commis en chef.

MM. Bills, Hyams, Packie, Stuarts, Thompson, Davis et Harper, commis aux enrôlements.

M. Hyams propose de faire imprimer 1,500 copies du message du gouverneur en anglais, et 250 en français.

M. Wilkinson présente une résolution pour demander au gouvernement fédéral de fortifier les points de défense de la Nouvelle-Orléans et à l'embouchure du fleuve.

La Chambre adopte une résolution pour inviter un ecclésiastique à faire des prières à l'ouverture de chaque séance.

Elle adopte également une résolution nommant un ingénieur qui sera chargé d'examiner s'il y a danger d'une crevasse à partir d'Ouest-Baton-Rouge jusqu'à la Pointe-Coupée.

Le premier point à mettre en évidence est la situation budgétaire de l'Etat. Au 31 décembre il restait en caisse $621 98 au crédit du General fonds. Les recettes présumées de l'année courante sont évaluées par l'Auditeur à $945,000. D'une autre part les dépenses prévues s'élèveront à $1,201,978; c'est donc un déficit de $316,355 pour l'année fiscale.

Le message conclut de cette situation qu'il y aura moyen pour la Législature de couvrir le déficit par des économies bien entendues, qui permettront en même temps de diminuer les taxes, diminution vivement réclamée par les propriétaires.

Le gouverneur se félicite de l'accroissement et de la solidité qu'ont pris les banques, sous l'uniformité des lois qui les régissent actuellement. Les banques ont en réserve à toujours considérablement excédé les sommes exigées par la loi, le Board of Currency n'a eu à signaler aucune infraction. L'avantage a été double puisque en même temps que la circulation des billets était garantie, les banques ont pu réaliser de beaux bénéfices. C'est un état de prospérité et de bonne administration qu'il est important de signaler.

Le gouverneur a appelé l'attention de la Législature sur une question du plus haut intérêt pour la sécurité générale; nous voulons parler des levées. Il blâme le système actuellement pratiqué qui laisse diviser entre les parroisses la responsabilité des mesures à prendre pour l'entretien des levées, dont des événemens tout récens ont démontré toute la gravité. Le gouverneur croit, avec raison, qu'il serait beaucoup plus sage et beaucoup plus logique de faire rentrer la surveillance et l'entretien des levées sous la responsabilité unique de l'Etat.

Nous approuvons très fortement, pour notre compte, cette opinion du gouverneur, et faisons des vœux très sincères pour qu'elle prévaille devant la Législature.

Il résulte du rapport du Land Office à Baton-Rouge, que les ventes totales de terres ont donné, aux divers titres, un total de quarante-neuf mille nombre d'acres rendus, 213,653,77; produit de ces ventes, $249,237 76.

Le message s'étend avec un soin qui frappera tout le monde, sur le développement des voies ferrées dans la Louisiane, et sur l'utilité de favoriser l'accroissement de ces rapides moyens de communication. La situation topographique et marécageuse de la Louisiane ouvre au sol un aliment de prospérité de plus dans ces nouvelles voies qui loin d'affaiblir les relations déjà si étendues par ces fleuves, ajouteront à l'importance de leur cri, en en acquérant une très grande pour elles-mêmes.

Le total des bons émis par l'Etat en faveur des compagnies de chemins de fer de la Louisiane s'est élevé, en 1858, à $1,735,000. Comme aucune demande de remboursement ne pourra avoir lieu avant 1870, le gouverneur recommande à la Législature d'établir dès à présent, un fonds de réserve qui servira, en temps opportuns, à faire face aux échéances des coupons.

M. Wickliffe recommande des amendements à introduire dans la législation de 1846 relative aux procès des esclaves.

Après s'être félicité de la bonne entente qui règne entre la Louisiane et les Etats voisins, le gouverneur conclut par mentionner une pétition en faveur de l'indépendance de Cuba dans la grande confédération américaine. C'est un vœu, a-t-il dit, qui est unanime de la part de tous les Etats du Sud et grandement intéressant à cette annexion.

Quoique vivant en Virginie, Washington ou qu'il émane des Etats nordiques, il a toujours le même caractère, et les difficultés qui en peuvent résulter n'en subsistent pas moins.

Sauf ce dernier point, comme nous l'avons dit en commençant, ce message se recommande tout particulièrement par ses vues pratiques. Nous publions le message in extenso dans notre partie anglaise.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE

Séance d'hier soir.

ALDERMEN—Présidence de M. J. O. Nixon—Une lettre du maire a été reçue; il communique la réponse que lui fait le Secrétaire de l'Intérieur. Cet officier donne les dernières ratios qui l'ont porté à ne pas fournir le tonnage des navires étrangers en ce port.

Le Conseil adopte à 44 votes pour injonctes au commissaire des rues de mettre en force ordonnance concernant les obstructions sur les rues.

Le comité des rues et débarcadères a fait un rapport favorable à la réparation des ponts de l'avenue Carondelet et de la Magnolia. Il a également approuvé la pétition des habitants du Quatrième District demandant l'établissement de nouveaux cimetières dans ce quartier.

Le Conseil a décidé d'acheter un morceau de terre hors de la ville, pour en faire un cimetière.

Il a réduit à $30 la taxe sur les billards.

Le comité de finances a présenté une ordonnance autorisant la corporation de la Nouvelle-Orléans à se rendre avec celle de Baltimore pour mettre à exécution cette partie du testament de M. McDonough qui a trait à la liberté de ses esclaves—Adoptée.

Le Bureau s'ajourne.

ASSISTANTS-ALDERMEN — Présidence de M. Waldo.

Lecture est donnée d'une lettre du maire, semblable à celle transmise aux aldermen.

Le contrôleur ayant adjugé à James McGlashan l'entreprise de la réparation des rues, section partant de la rue Royades au fleuve à raison de $2,250 par acre courant, et pour la première section à raison de $1100, les assistants-aldermen rejettent cette adjudication.

Les trésoriers annoncent $18,517 en caisse.

Plusieurs résolutions peu importantes ont été référées à des comités, et d'autres adoptées—Pour l'ajournement a été prononcé.

COUR SUPRÊME—La Cour Suprême a rendu vingt-sept décrets hier. Nous publierons, faute d'espace, nous obligé à ne publier que le titre des affaires.

J. Caille et al. vs J. B. Gassan et al. Le décret est renversé—Frost & Pierce vs Wm P. Johnston et D. C. Johnston. Décret maintenu. —Wm Jackson vs W. J. Hardee et Thos Fox. Décret maintenu—Wm Pennison vs P. M. Fink. Décret maintenu—Jeannette Mock vs Jos. M. Kennedy. Décret maintenu—Thos H. Morgan vs Seth W. Fyfe. Décret maintenu—Jerman Evangelical Congregation vs H. Pressier. Appel maintenu—Etienne Major vs J. J. J. Tardos. Décret maintenu—E. S. Green vs S. D. Green. Décret maintenu.—Jos. Jenkins, Huber & Co vs Isaac Hart Jr. Décret renversé—Jos. Jenkins, Huber & Co. vs A. & Co. Décret maintenu—John W. Price vs la succession de Léonard Matthews. Décret renversé—John Nicholson vs Louis Dessbery. L'affaire est remise, avec préférence. L'appellant est autorisé à présenter la preuve du greffier de la Cinquième Cour, afin que la dite copie soit modifiée et complétée.

Henry Zimmerman vs John Bartheley—L'appel est maintenu.—Wm A. Leonard & Co vs D. C. Jenkins & Co—Décret renversé—Roth McCulloch vs Jos. D. Weaver. Décret renversé—John Fitz vs la Nlle-Orléans vs Eliza Coates. Décret maintenu.—Mme C. Harley vs la Nlle-Orléans. Décret maintenu.—A. E. J. Dearsy et al vs la Nlle-Orléans. Décret renversé.—James Hoss et al. vs John W. Crockett. L'appel est maintenu.—P. E. Bañord vs A. Penland. Décret maintenu.—J. P. Todd vs J. M. Fisk. Décret maintenu.—Gading, Pastour & Co vs Thos Tudge et al. Décret maintenu et d'autres procédures ordonnées. —Eugène Girod vs Martha C. Bellenoit son mari. Décret maintenu.—P. D. McCutchen vs John Angelo. Décret maintenu.—Mlle Ada Bell vs la Nlle-Orléans.—Mme veuve Meissner vs Chas Laurent. Décret maintenu.

PREMIER COUR—Cette cour ne s'est occupée hier que de l'affaire "l'Etat vs Peter Muller", accusé du meurtre de James Maglone.

M. T. J. Durant présentait la défense.

Le jury a rendu un verdict de cinq heures.

LES RECORDERS — George Frank, le jeune garçon qui a poignardé l'un de ses compagnons, lundi soir, à la Maison de Refuge, a comparu hier devant le recorder Seghers qui l'a fait déférer en attendant l'instruction.—L'accusé a treize ans. Il dit qu'il a frappé son compagnon parce que celui-ci avait calomnié sa mère qui est morte.

James Nolan et deux autres drayment amateurs de la course ont été acquittés chacun une amende de cinq piastres.

Michael Burke et cinq autres qu'un policeman accuse d'avoir porté cinq coups de poignard à James Tolland, lundi soir, sont en prison, le tribunal n'ayant pas voulu accepter de cautionnement.

Andrew Flanagan et Jean Baptiste Boutine qui été envoyés devant la Première Cour de District, le premier pour avoir volé le drap de Peggy McGoey et le second pour tentative de filouterie au préjudice de Margaret Dreaden.

M. et Mme Brown qu'un affidavit accusait de tenir une mauvaise maison dans la rue Bourgogne, ont été condamnés, par le recorder Willis, à vingt-cinq piastres d'amende.

Chas Montesquieu h. c. l. est accusé de s'être approprié cinq piastres qu'Alfred Beauvais l'avait chargé de remettre à une autre personne—Cautionnement de $300.

Un affidavit dit que Jean Bachire a lancé des briques dans le vitrière de Mme Whitman, rue Dauphine.

Jos Boyer alias Fitz, accusé de larcin, A. Young et Jack Smith, accusés d'assaut et batterie, sont renvoyés de la plainte.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton Rouge, 18 janvier—*Chambre des Représentants* — Cinquante-sept membres présents. Après lecture du journal, la Chambre procède à l'élection de ses officiers.

M. Shephird est nommé commis-assistant, et M. Lavis, commis en chef.

MM. Bills, Hyams, Packie, Stuarts, Thompson, Davis et Harper, commis aux enrôlements.

M. Hyams propose de faire imprimer 1,500 copies du message du gouverneur en anglais, et 250 en français.

M. Wilkinson présente une résolution pour demander au gouvernement fédéral de fortifier les points de défense de la Nouvelle-Orléans et à l'embouchure du fleuve